

**Commission des sites et monuments nationaux (« COSIMO »)**

\*\*\*

**Vu la loi modifiée du 18 juillet 1983 concernant la conservation et la protection des sites et monuments nationaux ;**  
**Vu le règlement grand-ducal du 14 décembre 1983 fixant la composition et le fonctionnement de la Commission des sites et monuments nationaux ;**

Attendu que l'immeuble se caractérise comme suit :

L'immeuble sis 19, rue Abbé Henri Muller est une maison urbaine, mitoyenne, qui a été construite au début du XXe siècle (TBA). En effet la rue Abbé Henri Muller a conservé, à part quelques lacunes malheureuses, un tissu urbain encore bien intact, les styles architecturaux reflètent les goûts de l'époque. L'immeuble en question présente un mélange d'un style classique / historisant, et d'un style plus moderne, notamment dans la forme et la décoration des ouvertures. (CAR). L'immeuble est caractéristique pour la rue Abbé Henri Muller non seulement par son architecture, mais aussi par son implantation en retrait de la rue, devancée par un jardinet avec muret. Ensemble avec les immeubles avoisinants, le bâtiment témoigne du développement de la ville d'Ettelbruck et en particulier de ce quartier autour de l'église.

Le bâtiment s'élève sur deux niveaux et est surmonté par une toiture mansardée avec trois lucarnes donnant sur la rue. La façade principale se divise en trois travées avec la porte d'entrée au milieu. Toutes les ouvertures sont munies d'encadrements en pierre.

Dans les années cinquante, la maison a été agrandie vers l'arrière en y ajoutant une annexe sur toute la hauteur du bâtiment. On y retrouve des éléments typiques pour cette période. Des grandes baies vitrées ont été aménagées au rez-de-chaussée donnant sur le jardin derrière la maison. A l'intérieur on retrouve encore des traces de l'ancienne façade. L'immeuble garde sa distribution originale ainsi que beaucoup d'éléments de l'époque comme par exemple le revêtement des sols en parquet, des plafonds à décor en relief et des portes décorées. L'authenticité est présente à l'intérieur par l'état de conservation de la substance et ses éléments historiques (AUT).

L'immeuble sis 19, rue Abbé Henri Muller remplit les critères de l'authenticité (AUT), de type de bâti (TBA) et période de construction (CAR). Ainsi il présente au point de vue historique, architectural et esthétique un intérêt public à être conservé.

**La COSIMO émet à l'unanimité un avis favorable pour un classement en tant que monument national de l'immeuble sis 19, rue Abbé Henri Muller à Ettelbruck (no cadastral 419/6820).**

John Voncken, Christina Mayer, Christine Müller, Marc Schoellen, Mathias Fritsch, Matthias Paulke, Nico Steinmetz, Michel Pauly, Claude Schuman.

Luxembourg, le 15 janvier 2020